

Paris, le 29 novembre 2010

Département Action sociale, Éducative, Sportive et culturelle
N/Réf : SF/CV – Note 120
Affaire suivie par Sébastien FERRIBY

Synthèse de l'atelier
« Numérique à l'école, rythmes scolaires...les maires au cœur de la réussite de l'enfant »
93^{ème} Congrès des Maires de France
Mercredi 24 novembre 2010

Atelier animé par :

- **M. Pierre-Yves JARDEL**, Maire d'Orbais l'Abbaye (51), Président du groupe de travail « Education » de l'AMF ;
- **M. Jean GERMAIN**, Maire de Tours (37), Rapporteur du groupe de travail « Education » de l'AMF.

Intervenants :

- **Jean-Michel FOURGOUS**, député-maire d'Élancourt (78)
- **Michel HEINRICH**, député-maire d'Épinal (88)
- **Rose-Marie CABY**, maire de Thun-Saint-Amand (59)
- **Paul KERDRAON**, maire de Pacé (35)
- **Karine COZ-ELLEOUET**, adjointe au maire de Brest (29)
- **Yvan TOUITOU**, chronobiologiste, membre correspondant de l'Académie nationale de Médecine
- **Sébastien SIHR**, secrétaire général du Syndicat national unitaire des instituteurs professeurs des écoles et Pegc (Snuipp)
- **Eric FAVEY**, secrétaire général adjoint de la Ligue de l'enseignement, chargé de l'enseignement et de la culture
- **M. Jean-Michel BLANQUER**, Directeur Général de l'enseignement scolaire au ministère de l'Éducation Nationale

1^{ère} partie sur les rythmes scolaires : Quel compromis sur les rythmes scolaires prenant en compte les besoins des élèves et les contraintes des communes ?

- La semaine de quatre jours est unanimement rejetée par l'ensemble des participants compte tenu des effets constatés sur la concentration des enseignements, alourdissant les journées scolaires, et sur la fatigue des enfants, et qui a partiellement remis en cause les aménagements scolaires dans certaines communes (Michel HEINRICH, Epinal). L'intérêt de l'enfant doit dorénavant primer, ce qui suppose, pour les adultes, de consentir des efforts.

- Les maires approuvent la démarche actuelle d'une conférence nationale sur les rythmes scolaires mais regrettent que le débat au niveau académique soit aussi bref (généralement une réunion).
- Les acteurs éducatifs, dont les maires et la Ligue de l'enseignement, estiment que cette réflexion ne doit pas viser le seul rythme scolaire mais davantage le rythme de vie de l'enfant, d'où une articulation à rechercher entre les temps scolaires, périscolaires et sociaux de l'enfant.
- A la place d'une semaine de quatre jours, Yvan Touitou (chronobiologiste) préconise le retour à une semaine de neuf demi-journées, avec samedi matin (pour éviter le « décalage horaire » lié au week end), ou à défaut le mercredi matin, voire, dans l'idéal, une semaine de cinq jours. La FCPE est pour une semaine de cinq jours avec augmentation du nombre annuel de jours de classe et diminution de la durée des vacances d'été (zonage à instaurer). Plusieurs maires se sont, quant à eux, prononcés, de manière générale, pour une semaine de neuf demi-journées, sans préciser où doit se situer la neuvième demi-journée.
- Le rythme « sept semaines de classe, deux semaines de vacances » doit être respecté.
- Le temps de la pause méridienne et le transport scolaire sont des éléments à prendre en compte.
- Les activités périscolaires, dont l'étude surveillée, ont été jugées indispensables pour assurer l'égalité des chances entre les élèves, ce qui suppose une meilleure reconnaissance de la part de l'Education Nationale. De même, les devoirs et l'aide personnalisée doivent être intégrés dans le temps scolaire.
- Plusieurs élus, dont Mme Karine Coz-Elléouet (Brest), ont estimé que le rôle actuel du conseil d'école en terme de proposition de rythme scolaire n'est pas le choix le plus pertinent, la commune devant pouvoir être mieux entendue.
- Afin d'assurer un meilleur respect des besoins des enfants, de nombreux acteurs, y compris des maires, souhaitent un cadre national (loi) mais souple (adaptations locales possibles). M. Pierre-Yves Jardel (Orbais l'Abbaye) ne souhaite pas que la loi impose une règle unique aux communes.
- Les maires en ont assez des réformes continues en matière d'éducation et demandent que les décisions qui seront prises pour les rythmes scolaires, soient pérennes mais aussi évaluées, comme demandé par M. Michel Heinrich (Epinal).
- M. Jean-Michel Blanquer (Dgesco) a pris en compte les demandes des maires notamment sur la durée non suffisante de la concertation actuelle, le rôle du conseil d'école à discuter, l'élaboration d'une loi, l'évaluation nécessaire des expérimentations mais aussi, par ailleurs, les inquiétudes des maires sur l'école maternelle (maintien et scolarisation des enfants de deux à trois ans), et indiqué que le développement des internats permet aussi de mieux respecter les rythmes des enfants.

2^{ème} partie sur le numérique à l'école : *La modernisation de l'école par le numérique : pour quoi faire ?*

Quels engagements des maires ?

- M. Jean Germain (Tours) a rappelé que l'AMF considère ce sujet comme essentiel pour l'avenir de l'école, qui doit être davantage en phase avec le monde environnant. Il estime que les enseignants eux-mêmes sont et seront les acteurs les plus impactés par le numérique, car ils devront adapter leur pédagogie.
- Mme Rose-Marie CABY (Thun Saint-Amand) et M. Paul KERDRAON (Pacé) ont expliqué comment une petite commune en milieu rural comme en milieu périurbain peut devenir exemplaire en terme d'équipement numérique de l'école, en développant notamment une concertation renforcée avec les acteurs éducatifs (enseignants, parents...).

- M. Jean-Michel Fourgous (Elancourt) a considéré que pour passer le cap numérique, toutes les écoles doivent avoir accès au haut débit puis au très haut débit, qui doit se préparer dès à présent. L'avènement des tablettes numériques va encore faire évoluer les pratiques numériques. Dans son rapport remis au ministre, il a préconisé la création d'un laboratoire des pratiques pédagogiques et l'instauration d'un système d'évaluation des politiques publiques à l'égard du numérique.
- M. Sébastien SIHR (Snuipp) a relevé un paradoxe : malgré un taux d'équipement numérique, notamment de TBI, relativement faible dans les écoles du premier degré, leur taux d'usage par les enseignants s'avère plus élevé que dans les établissements scolaires secondaires. Il a insisté sur le rôle de médiation joué par les enseignants. Pour l'équipement, il est nécessaire de constituer un fonds de péréquation.
- Les participants ont soulevé deux défis que les écoles doivent relever :
 - l'accompagnement et la formation des enseignants
 - le coût d'équipement et de fonctionnement, dont la maintenance.
- Qui doit prendre en charge la maintenance ? Plusieurs maires de communes ayant bénéficié du plan Ecole numérique rurale estiment ne pas en être en capacité de régler ce problème et fustigent l'absence de réponse de l'Inspection académique, notamment lorsque l'équipementier a fait faillite.
- Y aura-t-il un second plan ENR, comme souhaité par plusieurs maires et l'AMRF ?
- Le développement des ressources pédagogiques et la recherche en science des TICE doivent être encouragés.
- M. Jean-Michel BLANQUER (Dgesco) a indiqué que le ministre allait annoncer, jeudi 24 novembre, au salon de l'éducation, un plan sur le développement des usages du numérique à l'école. Il a fait part de la volonté de l'Education Nationale de se rapprocher de l'AMF, l'ADF et l'ARF sur ce point.